

Communiqué de Presse

**DON DU GOUVERNEMENT DU JAPON
POUR LA PROMOTION DE LA SCOLARISATION
DES JEUNES GARÇONS À TIZNIT**

Dans le cadre du programme d'Aide non-remboursable aux micro-projets locaux (APL), le Gouvernement du Japon a décidé d'octroyer un don à **l'Association Al Khair pour la gestion de Dar Talib Tiznit**. Cette aide, dont le montant global s'élève à **66.294 €** (soit environ **743.000 DH**), est destinée au financement du projet de construction d'un internat pour garçons à Tiznit (province de Tiznit).

La cérémonie de la signature du Contrat du Don s'est déroulée le 25 mars 2010, à la Chancellerie de l'Ambassade du Japon, en présence de Son Excellence Monsieur Toshinori YANAGIYA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon à Rabat, et de Monsieur Ahmed ID IAAZA, le président de l'association bénéficiaire.

Ce projet consiste à la reconstruction d'un foyer d'hébergement pour environ 260 jeunes garçons, issus du milieu rural et défavorisé, qui accèdent aux collèges, aux lycées et autres établissements de formation dans la ville de Tiznit.

L'objectif de ce projet est de doter la ville de Tiznit de telle structure d'accueil, de participer à l'amélioration du taux de scolarisation des jeunes garçons, de mettre à la disposition des bénéficiaires des locaux appropriés pour leur épanouissement et de mettre fin à la déperdition scolaire des étudiants qui trouvent des difficultés d'obtenir un logement à proximité de leurs institutions scolaires.

Le financement de cette structure d'accueil est le fruit d'une coopération concertée avec plusieurs partenaires locaux : la Province de Tiznit par l'INDH, la Fondation du Sud, le Conseil Provincial et la Promotion Nationale qui contribuent à la construction de différents pavillons de ladite **Dar Talib**. Le Gouvernement du Japon s'est engagé quant à lui à financer la construction de quatre dortoirs sur une superficie de 297 m².

Il est à noter que, depuis l'année 1989 et jusqu'à ce jour, **320** projets ont été financés au Maroc grâce aux Aides non-remboursables pour les Petits Projets Locaux (A.P.L.) accordées par le Gouvernement du Japon avec un montant global de plus de 140 millions de DH.

(fin du communiqué)